

SMART INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 11 rue des Charmottes
10410 RUVIGNY
838 179 349 RCS TROYES

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Fin de mandat de Commissaire aux comptes

SIXIÈME RÉOLUTION

Le mandat de la société BDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société DDA HOLDING

